



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRÊTÉ**

**Fixant la composition de la commission de sélection chargée du recrutement des travailleurs handicapés d'adjoints techniques de recherche et de formation de 2<sup>ème</sup> classe, BAP J, adjoint en gestion administrative, organisé par l'Université Lumière Lyon 2, session 2026.**

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- . Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment son article 27 ;
- . Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié, concernant l'emploi des travailleurs handicapés dans la fonction publique, pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique d'Etat ;
- . Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements d'adjoints techniques de recherche et de formation réservés aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

**ARRÊTÉ**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - La commission de sélection pour le recrutement des travailleurs handicapés d'adjoints techniques de 2<sup>ème</sup> classe de recherche et de formation, BAP J, adjoint en gestion administrative, organisé par l'Université Lumière Lyon 2 est composée comme suit :

Madame Sherazade BEN RAHMA, présidente, responsable du pôle de la formation des personnels, DRHAS, Université Lumière Lyon 2,

Monsieur Frédéric CARVALHO, membre, référent des instances et handicap, DRHAS, Université Lumière Lyon 2,

Monsieur Hervé SOGNO, membre, responsable administratif, Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3,

Madame Elise REUSSER, suppléante, responsable du service formation recrutement et développement des compétences, DRHAS, Université Lumière Lyon 2.

**ARTICLE 2** - La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 16 juin 2026

Pour la Présidente et par délégation,  
La Directrice Générale des Services adjointe  
et de l'action sociale

  
Cathy LOBRY